

SYNDROME PARKINSONNIEN ET ANTAGONISTES DU CALCIUM

Il est bien connu que certains médicaments, en particulier les neuroleptiques, la flunarizine et la cinnarizine, peuvent être à l'origine d'un syndrome parkinsonien. Quelques rapports de la littérature concernant l'apparition d'un tel syndrome au cours d'un traitement par un antagoniste du calcium ont été rassemblés dans *La Revue Prescrire* [22, 828-829 (2002)]. Les cas concernent surtout le diltiazem mais de rares cas ont aussi été rapportés avec deux autres antagonistes du calcium, le vérapamil et l'amlodipine. Les symptômes, entre autres un tremblement et une bradykinésie, sont apparus de quelques jours à quelques mois après le début du traitement et ont rapidement régressé ou disparu à l'arrêt de celui-ci. Dans quelques cas, on a observé une réapparition des symptômes après réintroduction du diltiazem. L'auteur de l'article de *La Revue Prescrire* conclut que les observations de syndrome parkinsonien sous antagoniste du calcium sont rares mais que l'apparition d'un tel syndrome ou l'aggravation de l'état d'un patient parkinsonien alors que la prise d'un antagoniste du calcium vient de débiter, doit faire envisager une étiologie médicamenteuse.

Le fait que cet effet indésirable n'ait pas été observé au cours des essais cliniques illustre l'intérêt de la pharmacovigilance dans la détection d'effets indésirables dont l'incidence est rare [voir aussi Folia de janvier 1999].

Le Centre Belge de Pharmacovigilance n'a enregistré aucun cas de syndrome parkinsonien pouvant être lié à la prise d'un antagoniste du calcium. Comme pour tout effet indésirable dont l'incidence est rare, nous encourageons les médecins et les pharmaciens à rapporter au Centre l'apparition ou l'aggravation de symptômes parkinsoniens chez un patient traité par un antagoniste du calcium.

EN BREF

- Dans l'article « Grossesse sous implant à visée contraceptive » [Folia de mai 2003], il est mentionné que **l'indice de Pearl pour une pilule monophasique** est d'environ 0,5. On nous a fait remarquer que cet indice de Pearl a été calculé sur base d'études cliniques dans lesquelles les femmes sont suivies de très près. L'indice de Pearl peut certainement atteindre des valeurs beaucoup plus élevées dans la pratique courante.